

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCATION**
02 février 2026

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le 12 FEVRIER, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

DATE D’AFFICHAGE

04 février 2026

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel **DABOUT** - Madame Sophie **DIERRE** - Monsieur Éric **ESTRIER** - Madame Catherine **FILIPOV** - Madame Anne **JOSEPH** - Monsieur Germain **LELARGE** - Madame Emmanuelle **MELLOT-KRISTY** - Monsieur Didier **PAPELOUX** - Monsieur Vincent **VANDERSTUYF**.

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EXCUSÉS : Madame Catherine LEFEBVRE donne pouvoir à Madame Catherine FILIPOV, Madame Sophie NGUYEN VAN MAI donne pouvoir à Monsieur Didier PAPELOUX, Madame Corinne DROUEN donne pouvoir à Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY.

En exercice	13
Présents	10
Votants	13

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

FIXATION DU TAUX DE FONGIBILITÉ DES CRÉDITS POUR L'ANNÉE 2026
Nomenclature M57

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du conseil municipal que le Conseil a validé le passage à l'instruction budgétaire et comptable M 57 au 1er janvier 2023.

Monsieur le Maire précise que cette nomenclature prévoit que dans le cas où les délais de gestion d'une décision modificative ne permettent pas de faire face à une dépense urgente dans un chapitre qui ne dispose pas d'un dispositif suffisant, il est proposé d'autoriser monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

FIXE le taux de fongibilité de crédits à 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

